



Conseil économique et social

Distr. générale
8 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-deuxième session

12-23 mars 2018

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Development Alternatives with Women for a New Era, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Une déclaration féministe du Pacifique de We Rise Colation & DAWN

Nous sommes des féministes du Pacifique. Notre diversité fait notre force. Nous œuvrons pour un changement en défendant et en promouvant les droits fondamentaux des femmes, des jeunes femmes, des filles et des personnes dont le genre n'est pas valorisé socialement. Notre travail et notre amour sont axés sur le respect des droits de l'homme et sur l'instauration d'une justice respectueuse des femmes pour toutes les personnes qui vivent sur nos nombreuses îles et nombreux atolls et sur toute la planète.

Nous reconnaissons le défi particulier que représente la situation géographique dans la complexité du vaste océan Pacifique. Cela est d'autant plus vrai pour les femmes des îles du Pacifique qui vivent dans les zones rurales et éloignées. Nous sommes également conscients du fait que notre histoire géopolitique et ses manifestations contemporaines font partie de l'économie du monde du Sud. Nous sommes, dans le monde du Nord, solidaires avec les communautés du Sud telles que les minorités autochtones et ethniques, la diaspora du Pacifique et les communautés qui se trouvent en première ligne face au climat.

En tant que féministes dans la région du Pacifique, nous agissons ensemble et partageons le savoir, les compétences et les stratégies pour défier et transformer l'inégalité dans les vies des femmes vivant dans les zones rurales et éloignées.

L'application de l'article 14 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Recommandation générale n° 34 feront progresser la politique et la pratique nationales incluant les femmes et les filles des communautés rurales et éloignées.

Violence à l'égard des femmes et des filles

Les femmes et les filles de la région du Pacifique connaissent l'un des taux les plus élevés de violence sexiste dans le monde. Des avancées sont nécessaires pour les femmes vivant dans les zones rurales et éloignées pour traiter de la rareté ou l'absence de services étatiques, du manque d'accès à la justice, du manque d'infrastructures et des pratiques traditionnelles néfastes et normes en matière de genre. Nous devons mettre fin à toutes les formes de violences à l'égard des femmes et des filles, y compris les mariages précoces et les mariages forcés, la violence au sein du couple, le viol conjugal, la torture et les exécutions extrajudiciaires sous couvert de l'éradication de la magie et de la sorcellerie, les violences perpétrées pendant et après les conflits et les catastrophes, ainsi que les violences fondées sur l'orientation et l'identité sexuelles et l'expression de cette dernière, les caractéristiques sexuelles, la race, l'origine ethnique, la culture et l'état de santé.

Services de soins et de santé, notamment la santé et les droits liés à la sexualité et à la procréation

Il existe des obstacles significatifs à l'accès des femmes et des filles venant des zones rurales et éloignées du Pacifique aux services de soins et de santé. Pour reprendre les propos de l'un des participants au cercle de Diverse Voices and Actions for Equality sur les « femmes rurales, justice sociale, économique et écologique » lors de la conférence triennale des femmes du Pacifique de 2017, « les

services n'ont pas atteint toutes les communautés ». Ces services qui ont été mis en place sont éloignés et le coût du transport est élevé ce qui rend très difficile l'accès à ces services aux femmes rurales handicapées et celles d'identités de genre diverses.

Nous saluons l'engagement des gouvernements du Pacifique visant à promouvoir et à financer la santé et les droits liés à la sexualité et à la procréation dans la Plateforme du Programme d'action océanien en faveur de l'égalité des sexes et des droits fondamentaux des femmes 2018-2030. Les zones rurales et éloignées des communautés du Pacifique ont besoin d'investissements ciblés pour lutter contre les maladies non transmissibles, aux handicaps et à la mortalité. Les gouvernements doivent s'associer pour étudier et mettre en œuvre des stratégies innovantes et de nouvelles technologies pour mettre en place des systèmes de santé de qualité, complets et fondés sur des faits inclusifs.

Justice économique

Les femmes du Pacifique se heurtent à des écarts de revenu, à une ségrégation verticale et horizontale de la main-d'œuvre et des chaînes de valeur, à la discrimination, au harcèlement sexuel et à d'autres injustices économiques. Dans les lieux ruraux et éloignés, les femmes portent le poids d'une croissance économique orientée vers l'exportation non durable accompagnée de problèmes environnementaux qui ne font qu'exacerber une pauvreté et une injustice persistantes. Environ 90 % des stocks de poisson au monde sont soit entièrement exploités, soit surexploités. L'acidification de l'océan est elle aussi en augmentation. L'Organisation de coopération et de développement économiques prévoit une augmentation de l'ordre de 17 % de la production de poisson d'ici 2025. Cette politique du monde du Nord est inacceptable car elle a des effets néfastes sur les femmes qui vivent dans les zones rurales et éloignées des petits États insulaires en développement du Pacifique. La pêche irresponsable en haute mer et la surconsommation de poisson par les pays développés doivent cesser. La Commission de la condition de la femme doit aborder les relations entre le genre et les droits de l'homme, la macroéconomie, le commerce et le développement.

À la conférence triennale, les délégués des femmes rurales ont également déterminé plusieurs défis concernant la participation aux économies formelles locales : le manque d'installations pour les femmes commerçantes au niveau des marchés locaux et les violences qu'elles subissent au marché et sur le trajet pour aller au marché et en revenir, les coûts prohibitifs et le manque de transport public ; les normes préjudiciables liées au genre qui donnent aux hommes commerçants un pouvoir supérieur dans les chaînes de valeur et en matière d'accès aux ressources ; le manque persistant d'accès à l'épargne et au financement. Nous saluons l'engagement du Programme d'action océanien en faveur de l'égalité des sexes et des droits fondamentaux des femmes à réviser la législation et les politiques qui limitent l'accès des femmes aux finances, aux actifs, à la terre et aux ressources productives.

Nous demandons aux gouvernements du Pacifique d'affirmer que les soins et la reproduction sociale sont intrinsèquement liés à l'économie productive. Nous demandons également aux gouvernements du Pacifique d'assurer la souveraineté alimentaire et de reconnaître les petits fermiers, en particulier les femmes, comme des acteurs économiques clés dont le droit souverain à exploiter et à posséder des

terres doit être protégé au moyen de l'instauration de garanties contraignantes y compris contre l'accaparement de terres.

Développement des infrastructures et accès au transport

Le développement des infrastructures dans le Pacifique requière une approche égalitaire pour répondre aux besoins des femmes vivant dans des communautés rurales et éloignées en matière de transport et de communication. Le besoin de garantir un transport fiable, accessible, sûr et abordable pour les communautés éloignées et rurales qui conviendrait aux horaires de travail rémunéré ou non des femmes est impératif. Le manque d'infrastructures et de moyens de transport apporte également un isolement social, en particulier pour les femmes rurales handicapées, accentue les crises sanitaires et les autres crises, et réduit beaucoup toute chance de génération de revenu et d'autonomie.

Éducation, formation et développement

Promouvoir l'éducation, la formation et le développement des femmes et des filles dans les régions rurales et éloignées est crucial, en particulier lorsque leurs lieux d'apprentissage sont vulnérables à des catastrophes qui se répètent et qui s'aggravent. Les femmes ont besoin d'espaces d'apprentissage sûrs et sécurisés et d'un programme d'étude équitable défiant les normes néfastes et intégrant une éducation sexuelle complète.

Il est également important pour les communautés du Pacifique d'appuyer les mécanismes de seconde chance et d'apprentissage tout au long de la vie, l'accès à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels et d'encourager les femmes à s'engager dans les domaines de la technologie, de l'ingénierie, des mathématiques et de l'économie. Nous saluons l'engagement du programme d'action océanien à œuvrer pour la promotion de la parité des sexes dans l'éducation non formelle primaire, secondaire et tertiaire ainsi que dans les perspectives de formation.

Direction, démocratie et consolidation de la paix

Dans les communautés rurales et éloignées du Pacifique, les femmes contribuent à la prévention des conflits, à la consolidation de communautés pacifiques et à la reconstruction des structures démocratiques par le biais d'un encadrement formel et informel. En agissant ainsi, elles défient et transforment les normes sociales néfastes et les comportements qui discriminent les femmes et réduisent leurs perspectives de direction. Cependant, le travail dans des petites communautés rurales et éloignées peut exposer les défenseurs des droits fondamentaux des femmes en particulier à des attaques. Cela en dépit des engagements régionaux pris tels que la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Accord Biketawa et le Plan d'action régional du Pacifique sur les femmes, la paix et la sécurité.

Des efforts plus rigoureux doivent être déployés en vue de garantir la participation pleine et réelle des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction et de prise de décision, y compris aux processus de paix. Nous saluons l'engagement du Programme d'action océanien d'adopter des mesures temporaires spéciales pour augmenter le nombre de femmes dans le gouvernement, les institutions coutumières et les fonctions de direction et de prise de décision.

Direction et participation des femmes rurales, médias et technologies de l'information et des communications

Nous remettons en question le paradigme sécuritaire actuel qui investit beaucoup dans la militarisation de la paix et de la sécurité. Dans les situations postconflituelles et pendant les périodes de transition politique, en particulier, les médias communautaires créent des espaces sûrs dédiés au partage et au dialogue afin de briser le silence et rendre compte des réalités vécues par les femmes dans toute leur diversité. Des technologies de l'information et des communications appropriées et accessibles, y compris la radio communautaire, comblent le manque d'information et favorisent l'accès des femmes à des fonctions de direction. L'élaboration d'une politique, d'une réglementation et d'un financement solides des technologies de l'information et des communications sont nécessaires pour développer des espaces en ligne sûrs pour les diverses femmes rurales, et que ces dernières puissent être productrices et diffuseuses exerçant un contrôle éditorial. Les réseaux de médias et de radio de la communauté féministe fournissent des modèles de direction aux femmes rurales qui permettent aux femmes de revendiquer un développement inclusif et juste, et qui les y encourage – y compris la pêche et l'aquaculture, l'agroécologie et les systèmes alimentaires de permaculture, le développement des infrastructures, les changements climatiques et la réduction et les interventions concernant les risques liés aux catastrophes.

Changements climatiques et réduction des risques liés aux catastrophes

Nous soutenons l'appel des petits États insulaires en développement à renforcer substantiellement les capacités institutionnelles et humaines afin de relever les défis interconnectés du genre, des changements climatiques et de la réduction des risques liés aux catastrophes et les mesures correctives à prendre pour les aborder. Nous soulignons la nécessité d'intégrer le savoir local et diversifié des femmes, des féministes et des autochtones dans les mesures correctives à prendre face aux changements climatiques et aux catastrophes.

La créativité, le savoir et les compétences des femmes et des communautés locales doivent apporter des éclaircissements au sujet des changements climatiques et la gestion des risques liés aux catastrophes et assurer la localisation et la dignité dans toutes les mesures correctives humanitaires. Les gouvernements et les partenaires du développement doivent soutenir les innovations dirigées par des femmes du Pacifique telles que les compagnes « Women's Weather Watch », « Pacific Partnerships on Gender, Climate Change and Sustainable Development » et « Women Defend The Commons ».

Développement durable

Toutes ces approches seront renforcées par la mise en œuvre des objectifs de développement durable et le respect des engagements relatifs à l'égalité des femmes et des hommes et aux droits de l'homme par l'intermédiaire d'une législation, d'une politique et d'allocations de fonds. Les objectifs de développement durable mettent en particulier en exergue l'importance de la budgétisation tenant compte de la problématique hommes-femmes, réaffirmée par les ministres de la condition de la femme dans le Pacifique dans leurs conférences de 2017. Le financement d'organisations des droits fondamentaux des femmes et des organisations féministes dans ce contexte est vital en particulier dans les communautés rurales et éloignées.